

Sujet : [INTERNET] Remembrement Séparation 2 parcelles  
De : Lucette Larrieu <lucette.larrieu@gmail.com>  
Date : 12/02/2022 16:50  
Pour : pref-m124@gers.gouv.fr

Larrieu Lucette  
La Bourdette 2  
32490 Monferran Saves

Bonjour,

Comme convenu lors de nos entrevues de septembre 2021 à la mairie de Monferran Saves et voulant profiter du remembrement , je demande la séparation par bornage de la parcelle :

518 (ancien 583-587-331) qui a fait l'objet d'un acte de donation le 17/12/2020 à mon fils Cyril Touffet (documents en votre possession).

avec la parcelle 573 (ancien 330) dont je suis la propriétaire.

Je tiens à vous préciser que le chemin privé appartient à la maison située sur la parcelle 518 et non à la parcelle 520 comme on peut le voir sur le plan.

Cordialement,

Lucette Larrieu

—20210819\_142338 (1).jpg

---



